

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

N° **BIO FUGA F CAM**

### SECTION 1. Identification de la substance ou du mélange et de la société/entreprise

#### 1.1. Étiquette d'un produit:

Nom : **BIO FUGA F CAM**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Aucune autre information disponible.

#### Utilisation de la substance/préparation

Matériau de construction à usage professionnel

#### 1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale, adresse, localisation et état, email de la personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité :

**Les produits de la marque EDMEC sont fabriqués et distribués pour l'Italie par :**

DMSrl à membre unique

41038 San Felice s/P (MO) - Via Scala n°628/D

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

#### 1.4. Numéro d'urgence

Centre antipoison de Niguarda tél. 02/66101029 (24 heures / 24 heures)

### SECTION 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) No. 1272/2008

Le mélange n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement : Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage :** Le mélange n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger :** Aucun

**Mentions de danger :** Aucune

**Conseils de prudence :** aucun

**Dispositions particulières basées sur l'annexe XVII de REACH et adaptations ultérieures :** Aucune

#### 2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT ni perturbateur endocrinien présent à des concentrations  $\geq 0,1\%$

**Autres dangers :** Aucun

### SECTION 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Informations non pertinentes.

#### 3.2. Mélanges

Informations non pertinentes.

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement à l'eau et au savon.

**Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. DEMANDEZ IMMÉDIATEMENT UN EXAMEN MÉDICAL.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Aucun

### **SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Cascade.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Aucun en particulier.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et/ou la combustion, la combustion produit une fumée épaisse.

#### **5.3. Recommandations pour les pompiers**

Utiliser un équipement respiratoire approprié.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie.

Ne le rejetez pas dans les égouts.

Si cela est sécuritaire du point de vue de la sécurité, déplacez les conteneurs en bon état hors de la zone de danger immédiate.

### **SECTION 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Portez un équipement de protection individuelle.

Déplacez les gens vers un endroit sûr.

Consultez les mesures de protection énoncées aux points 7 et 8.

#### **6.2. Précautions environnementales**

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol.

Empêcher le ruissellement dans les eaux de surface ou dans le réseau d'égouts.

Conservez l'eau de lavage contaminée et jetez-la.

En cas de fuite ou de pénétration de gaz dans les cours d'eau, le sol ou les réseaux d'égouts, informer les autorités compétentes.

Matériel adapté à la collecte : absorbant, matière organique, sable.

#### **6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Laver abondamment à l'eau.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir également les paragraphes 8 et 13.

### **SECTION 7. Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation des vapeurs et des brouillards.
- Veuillez également vous référer au paragraphe 8 pour connaître les dispositifs de protection recommandés.
- Recommandations générales en matière d'hygiène du travail : Ne pas manger ni boire pendant le travail.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux.

**Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

- Matières incompatibles : Aucune en particulier
- Indication pour les pièces : Pièces suffisamment ventilées.

### 7.3. Utilisations finales spécifiques

Aucune autre information disponible.

## **SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition DNEL : NA

Valeurs limites d'exposition PNEC : NA

### 8.2. Contrôles d'exposition

<u>Protection des yeux</u>	Non requis pour une utilisation normale, mais fonctionne conformément aux bonnes pratiques de travail.
<u>Protection de la peau</u>	Aucune précaution particulière n'est requise pour une utilisation normale.
<u>Protection des mains</u>	Pas nécessaire pour une utilisation normale
<u>Protection respiratoire</u>	Pas nécessaire pour une utilisation normale
<u>Risques thermiques</u>	Aucun
<u>Contrôle de l'exposition environnementale .</u>	Aucun
<u>Des contrôles techniques adaptés</u>	Aucun

## **SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b><u>Indications générales</u></b>	
<u>État physique</u>	Poussière
<u>Couleur</u>	Blanc / coloré selon col.
<u>Odeur</u>	Similaire au béton
<u>Point de fusion/point de congélation</u>	N / A
<u>Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition</u>	N / A
<u>Inflammabilité</u>	N / A
<u>Limites inférieures et supérieures d'explosivité</u>	N / A
<u>Point d'éclair</u>	N / A
<u>La température d'auto-inflammation</u>	N / A
<u>pH</u>	11
<u>Viscosité cinématique</u>	N / A
<u>Solubilité dans l'eau</u>	N / A
<u>Liposolubilité</u>	N / A
<u>Coefficient de partage n- octanol /eau (valeur logarithmique)</u>	N / A
<u>La pression de vapeur</u>	N / A
<u>Densité et/ou densité relative</u>	N / A
<u>Densité de vapeur relative</u>	N / A
<u>La taille des particules</u>	N / A

### 9.2. Plus d'information.

Aucune autre information pertinente

**Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

## **SECTION 10. Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun

### **10.4. Conditions à éviter**

Stable dans des conditions normales

### **10.5. Matériaux incompatibles**

Aucun en particulier

### **10.6. Produits de décomposition dangereux.**

Aucun

## **SECTION 11. Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë:**

- a) Toxicité aiguë : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- b) Corrosion/irritation cutanée : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- e) Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- f) Cancérogénicité : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- g) Toxicité pour la reproduction : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.
- j) Danger par aspiration : Non classé - Aucune donnée disponible pour le produit.

Informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le produit : NA

### **11.2. Informations sur d'autres dangers**

Propriétés perturbateurs endocriniens : Aucun perturbateur endocrinien présent à des concentrations  $\geq 0,1\%$

## **SECTION 12. Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

N / A

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N / A

### **12.3. Potentiel bioaccumulatif**

N / A

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N / A

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT** : Aucun - **vPvB** : Aucun

### **12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Aucun perturbateur endocrinien présent à des concentrations  $\geq 0,1\%$

**Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

**12.7. Autres effets indésirables**

Aucun

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Récupérez si possible.

conformément aux réglementations locales et nationales.

Opérer

**SECTION 14. Informations sur le transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Le produit n'est pas considéré comme dangereux au sens des dispositions en vigueur concernant le transport des marchandises dangereuses par route (ADR), ferroviaire (RID), maritime (Code IMDG) et aérien (IATA).

**14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU**

N / A

**14.3 Classes de danger pour le transport**

N / A

**14.4 Groupe d'emballage**

N / A

**14.5 Dangers pour l'environnement**

N / A

**14.6 Précautions particulières à prendre par les utilisateurs**

N / A

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux lois de l'OMI**

N / A

**SECTION 15. Informations réglementaires****15.1. Lois et réglementations en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange**

- Décret législatif 9/4/2008 n.81
- Travaux Ministériels 26/02/2004 (Limites d'exposition professionnelle)
- Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n. 758/2013
- Règlement (UE) no. 2020/878
- Règlement (UE) no. 286/2011 (ATP 2 CLP)
- Règlement (UE) no. 618/2012 (ATP 3 CLP)
- Règlement (UE) no. 487/2013 (ATP 4 CLP)
- Règlement (UE) no. 944/2013 (ATP 5 CLP)
- Règlement (UE) no. 605/2014 (ATP 6 CLP)
- Règlement (UE) no. 2015/1221 (ATP 7 CLP)
- Règlement (UE) no. 2016/918 (ATP 8 CLP)
- Règlement (UE) no. 2016/1179 (ATP 9 CLP)
- Règlement (UE) no. 2017/776 (ATP 10 CLP)
- Règlement (UE) no. 2018/669 (ATP 11 CLP)
- Règlement (UE) no. 2018/1480 (ATP 13 CLP)

**Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it

- Règlement (UE) no. 2019/521 (ATP 12 CLP)
- Règlement (UE) no. 2020/217 (ATP 14 CLP)
- Règlement (UE) no. 2020/1182 (ATP 15 CLP)
- Règlement (UE) no. 2021/643 (ATP 16 CLP)

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues sur la base de l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006 (REACH) et modifications ultérieures.

Restrictions du produit : Aucune restriction

Restrictions relatives aux substances contenues : Restriction 75

Le cas échéant, référez-vous aux réglementations suivantes :

- Circulaires ministérielles 46 et 61 (Amines aromatiques).
- Directive 2012/18/UE (Seveso III)
- Règlement 648/2004/CE (Détergents).
- DL 3/4/2006 n. 152 Réglementations environnementales
- Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives à la Directive UE 2012/18 (Seveso III) : Catégorie Seveso III selon l'Annexe 1, partie 1

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été élaborée pour le mélange.

## **SECTION 16. Autres informations**

Cette fiche a été révisée dans toutes ses sections conformément au Règlement 2020/878.

Ce document a été rédigé par un technicien compétent en matière de FDS et ayant reçu une formation adéquate.

**ADR** : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

**CAS** : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

**CLP** : Classification, Étiquetage, Conditionnement.

**DNEL** : niveau dérivé sans effet.

**EINECS** : Inventaire européen des substances chimiques européennes présentes sur le marché.

**GefStoffVO** : Ordonnance sur les substances dangereuses en Allemagne.

**GHS** : Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetage des Produits Chimiques.

**IATA** : Association du transport aérien international.

**IATA-DGR** : Règlement sur les marchandises dangereuses de « l'Association du transport aérien international » (IATA).

**OACI** : Organisation de l'aviation civile internationale.

**ICAO-TI** : Instructions techniques de « l'Organisation de l'aviation civile internationale » (OACI).

**IMDG** : Code maritime international des marchandises dangereuses.

**INCI** : Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

**KSt** : Coefficient d'explosion.

**CL50** : Concentration mortelle pour 50 pour cent de la population testée.

**DL50** : dose mortelle pour 50 % de la population testée.

**PNEC** : Concentration prévue sans effet.

**RID** : Règlement concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer.

**STA** : Estimation de la toxicité aiguë

**STAmix** : Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

**STEL** : Limite d'exposition à court terme.

**STOT** : Toxicité spécifique pour certains organes.

**TLV** : Valeur limite seuil.

**TWA** : moyenne pondérée dans le temps

**WGK** : Classe de pollution des eaux (Allemagne).

### **Pour plus d'informations techniques :**

EDMEC DM

Via Scala n°628/D - 41038 San Felice s/P (MO)

Partie. Code TVA et Fiscalité : 03728460365

info@edmec.it – www.edmec.it